

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Juin 2025

**Commune  
de AZÉ  
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation  
27/05/2025

En exercice	Présents	Votants
14	11	13

## OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2025-36 Règlement et  
charte cantine 2025/2026

Envoyé en notice le:

13 JUIN 2025

Déposé en ligne le

13 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq du mois de juin à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absentes excusées : Mme BIGOT Valérie qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Cédric,

Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine,

Absent non excusé : TYTGAT Loïc

Mme LANDRÉ Béatrice a été désignée secrétaire de séance ;

Mme CHERAMY informe le Conseil municipal des décomptes de la régie de la cantine scolaire pour l'année 2024/2025, avec le prix de revient des repas.

Mme CHERAMY informe que la commission affaires scolaires s'est réunie et propose de conserver le règlement de restauration scolaire en l'état. Pour rappel ce dernier a été rédigé en 2022. Il sera adressé aux parents afin qu'ils en prennent connaissance et le retourneront signés en mairie avant la rentrée scolaire prochaine. Une charte de bonne conduite y est annexée. Pour mémoire, elle a été réalisée avec les enfants présents à la cantine.

Mme CHERAMY demande aux membres présents de bien vouloir approuver ce nouveau règlement de la restauration scolaire 2025/2026.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, par une abstention et 12 voix pour

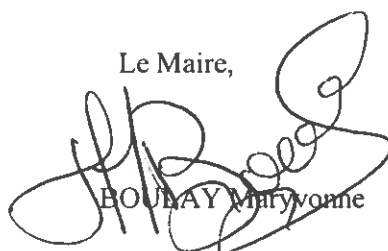
### DÉCIDENT :

d'approuver le nouveau règlement de la restauration scolaire pour l'année 2025/2026.

d'autoriser Mme le Maire à faire parvenir ledit règlement aux parents d'élèves pour la rentrée scolaire à venir.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

  
BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance

  
LANDRÉ Béatrice